



CONTRE LA RETRAITE A 64 ANS SE MOBILISER, S'INFORMER, DEBATTRE...

Le gouvernement de Macron veut nous imposer le recul de l'âge légal de départ à la retraite, faisant passer celui-ci de 62 ans à 64 ans MINIMUM tout en portant à 43 ans la durée de cotisation. La présentation de cette réforme est, comme toujours, accompagnée de mensonges et de manipulations des chiffres. Il nous explique que « le système de retraite est en faillite » et qu'il faut prendre des mesures urgentes pour éviter une aggravation du déficit.

La réalité c'est que notre régime de retraite, la CNRACL, fondé sur nos cotisations, est essentiellement menacé par des mesures budgétaires imposées, par la baisse du nombre de fonctionnaires cotisants, et une valeur du point d'indice très insuffisante.

La réalité c'est que selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), le système de retraite est solide et a dégagé un excédent de 900 millions d'euros en 2021, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Pour le COR, si le système de retraite devait connaître une période de situation déficitaire, celle-ci resterait faible et tout à fait contrôlée.

La réalité c'est que le gouvernement livre une aide publique d'environ 160 milliards d'euros par an aux entreprises. Ces dépenses inouïes en faveur du capital, il les fait payer aux ménages, aux collectivités locales, aux services publics, aux salariés !

Le gouvernement continue également sa politique d'exonérations de cotisations sociales : 65,6 milliards de plus pour les patrons en 2022, asséchant nos systèmes de retraites et de protection sociale.

A la CGT nous refusons tout recul de l'âge légal de départ à la retraite et tout allongement de la durée de cotisations,

Afin de permettre à toutes et tous de se faire une opinion basée sur des éléments concrets, et pas seulement ceux du gouvernement, la CGT de la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme vous invitent à une :

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SUR LES RETRAITES

LE 9 FEVRIER DE 14 A 16 heures, SALLE PHILIPPE NOIRET

à côté de la mairie de Wazemmes (Métro Gambetta ou Wazemmes)

Retrouvez la CGT LHL sur cgt-villedelille.com / cgtmairielille@gmail.com

L'information syndicale est un droit pour tout agent, syndiqué ou non. L'heure mensuelle est à poser auprès du chef de service et est cumulable sur 3 mois, désormais via E-temps pour ceux qui y accèdent.